

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

Circonscription Lyon1^{er}/5^{ème}	
ECOLE	Michel Servet
Date	8/02/2018
Commune	Lyon 1

Participants prénom, nom, fonction**Enseignants :**

- Pascal Barbier (directeur)
- Agnès Lesauvage
- Céline Bauza
- Géraldine Drecq
- Florence Girot
- Denis Roche
- Vincent Eparvier
- Félicia Védrine
- Gaèle Bréhier
- Raphaël Vulliez
- Gérard de Pierrepont
- Pierre Ronjon
- Anne Arago
- Caroline Luc
- Viviane Curty
- Marion Parpaite
- Emmanuelle Claude
- Pierre Krivozoub (Rased)

Parents élus :

- Aïcha Boubtane
- Andrea Terragni
- Elise Fouassier
- Estelle Trompette
- Leïla Hadjou
- Paulina Dailly
- Rohini Sepala
- Séverine Monteil
- Vincent Madignier
- Hakima Boulila
- Julien Delooz
- Kheira Meddah
- Sandra Vercambre
- Sophie Doumbouya

Mairie :

- Excusée

DDEN :

- M. Lhortolat

Autres :

- Perrine Lecolle (LAP)
- Isabel Peyron (ATSEM)
- Aurélie Bertherat (ALAE)

Absents excusés prénom, nom, fonction

- Mme Berrached (adjointe à l'Education de la mairie du 1^{er})
- Gwendoline Bekhouche
- Renaud Pierre
- Natacha Lesguillons
- Adrien Carré
- Gérald Robert-Tissot
- Philippe Chareyron
- Sophie Beroud
- Stéphane Cornille
- Johan Mellet
- Jeanne Bernard
- Amina Haouari
- Clémentine Loos
- Stéphanie Herrbach
- Apolline Simonnet
- Magali Kabous Duretz
- Stéphanie Diawara (infirmière)
- Blandine Debilly (Assistante sociale)

Ordre du jour

1. Les élèves à besoins éducatifs particuliers et le Rased.
2. Les projets.
3. Périscolaire et dispositif de sieste en maternelle.
4. Amicale et événement festifs.
5. Réorganisation des temps scolaire et périscolaire, quels sont les enjeux et les problématiques pour l'école Michel Servet ?

Compte-rendu

Secrétaire de séance : Pascal barbier

Temps d'inclusion et de constitution des groupes

Les ateliers

Les membres des groupes se répartissent dans les ateliers. La durée des ateliers est de quinze minutes. Une rotation est prévue. Chacun participe donc à deux ateliers. Un temps de trente minutes de transmission et d'échange entre les membres du groupe suit les ateliers.

1 *Les élèves à besoins éducatifs particuliers et le Rased.*

Atelier animé par Pierre Krivozoub (enseignant Rased) et Denis Roche (enseignant de CM2).

Temps de présentation et d'échange autour du document (annexe I) réalisé par la conseillère pédagogique de la circonscription Pascale Mignot-Vota.

2 *Les projets.*

Atelier animé par Agnès Lesauvage (enseignante de CP).

Présentation des projets de classe. Voir tableau de synthèse (annexe II).

3 *Périscolaire et dispositif de sieste en maternelle.*

Atelier animé par Aurélie Bertherat (responsable du secteur jeunesse du centre social Quartier Vitalité) et par Stéphane Cornille (enseignant de petite section).

Présentation du projet de jeux de cour mené par le Quartier Vitalité et coordonné par Aurélie :

Projet en partenariat avec le centre de formation FM2J.

A) Le contexte :

Le constat est que les terrains de jeux libres pour les enfants ont très fortement diminué dans les villes. Les enfants n'ont plus que quelques squares pour jouer librement, et ils sont perpétuellement sous le regard d'un adulte. L'emprise de plus en plus prégnante des questions de sécurité dans nos sociétés a entraîné la disparition de tout objet ludique en extérieur, mis à part de grosses structures motrices figées dans le sol. Dans leur vie quotidienne, de nombreux enfants n'ont plus que la cour d'école pour jouer de façon libre et non dirigée.

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les cours d'écoles se sont vues privées de tout objet permettant aux enfants de jouer. Il n'y a plus de support de jeux, mis à part ce que les enfants trouvent naturellement (cailloux, branches, dessins sur le sol) ou ce qu'ils rapportent de la maison, quand cela est autorisé.

Les hypothèses de départ étaient que l'apport de jeux dans la cour :

- ✓ permet une redéfinition des relations des enfants entre eux, des enfants avec les adultes
- ✓ permet une réduction des conflits dans la cour (verbaux et physiques)
- ✓ Invite à une réappropriation de l'espace par les enfants
- ✓ Permet une redéfinition du rôle et de la posture de l'adulte
- ✓ Impacte sur la stigmatisation de genre

Une vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=TWcgFp9hS6M>) donne un aperçu des résultats.

Le Centre social Quartier Vitalité a été retenu par FM2J en tant que structure intervenant dans le périscolaire. Une formation sera proposée à l'équipe d'animation, ainsi qu'à 2 enseignants de l'école Michel Servet.

B) Organisation

Le coordinateur du projet pour Michel Servet est Aurélie Bertherat du Centre social Quartier vitalité.

Le rôle de ce référent est de coordonner le projet et ses différents acteurs, constituer la malle avant sa mise en circulation, gérer avec les intervenants l'entretien de la malle.

Concernant la récolte des objets, la coordinatrice doit poser et communiquer sur une ou des dates et un horaire fixe. En effet, il est indispensable que la coordinatrice soit présente pour accueillir les objets que les familles vont apporter. Ceci permet de les vérifier en présence des donateurs, de vérifier s'il correspond bien aux critères. Ce moment est aussi l'occasion de parler et expliquer ce projet aux parents.

Un temps de formation de 3 x 2 heures est proposé à tous les intervenants (animateurs et enseignants). Car même si tout le monde semble convaincu de l'intérêt des jeux de cour, l'introduction d'une malle de jeu doit être accompagnée. Le rôle des adultes dans la cour sera obligatoirement redéfini : adopter une posture de disponibilité, d'accompagnement au jeu, d'observation active et bienveillante. Cela peut être déstabilisant et demande une formation spécifique.

Ce projet et la formation sont l'occasion pour les animateurs et les enseignants de réfléchir différemment leur rôle et leur positionnement dans une cour d'école, de retrouver un vrai plaisir à créer et mettre en place la malle, à réinvestir de manière positive et motivée les temps de pause méridienne et du soir.

Mais pour que ce projet prenne forme, il faut absolument penser aussi à l'investissement des enfants, des Familles et des enseignants.

2) Les Enfants :

- ➔ Les accompagner dans la sélection des objets grâce au guide de collecte de la Ludimalle
- ➔ Insister sur la confiance apportée par les adultes quant à l'utilisation des objets, sur leur autonomie et sur le plaisir de ces temps de jeu.
- ➔ Les intégrer à la collecte du matériel : qu'ils soient pleinement acteur du projet et se sentent responsables et respectueux des objets.

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

3) Les parents :

- ➔ Les informer de la mise en place de ce projet (affiche, tracts, mots dans le carnet, réunion...)
- ➔ Les solliciter et les accompagner dans la sélection des objets de récup, leur fixer une date pour la récolte.
- ➔ Leur transmettre l'importance du jeu pour l'épanouissement de leurs enfants
- ➔ Valoriser leur rôle et leur investissement : la récolte des objets et la malle sont l'occasion de discussions et de partage sur un projet qui a lieu dans l'enceinte de l'école.

C) Le rôle de l'animateur et des enseignants

- ➔ Il est garant de la mise à disposition de la Malle pendant la pause méridienne et d'animation du soir.
- ➔ Il informe et rappelle les règles d'utilisation de la malle
- ➔ Il accompagne le jeu dans son attitude : regard, paroles, sourires
- ➔ Il surveille les enfants afin de veiller à leur sécurité
- ➔ Il est responsable du matériel, de sa sécurité, de sa propreté
- ➔ Il annonce 10 minutes avant, la fin du jeu et implique les enfants dans le rangement.

Organisation de la sieste

La sieste a été réorganisée afin de répondre au mieux aux besoins physiologiques des élèves de maternelle. Les enfants de petite section et de moyenne section dormeurs qui mangent au premier service sont couchés à 12 h 30 directement après la prise du repas.

Les enfants du second service ont un temps de récréation avant de manger. Ils sont ensuite couchés pour un temps calme ou de sieste.

4 Amicale et événements festifs.

Renouvellement de l'ensemble du bureau. La nouvelle équipe organise :

- ✓ La soirée Couscous le jeudi 3 mai 2018.
- ✓ La fête de l'école le vendredi 29 juin 2018.

Les membres de l'Amicale rappellent que la participation de l'ensemble des parents de l'école est indispensable à l'organisation de tous les événements.

Cette année, l'Amicale finance :

- ✓ 500,00 € pour le spectacle de Noël de la maternelle et des CP.
- ✓ 1 000,00 € pour les classes découvertes des CE2.
- ✓ 500,00 € pour le projet danse des classes D et F en maternelle.
- ✓ 500,00 € pour le transport des classes 4 et 8 à l'auditorium (projet chantier de la création).

Réorganisation des temps scolaire et périscolaire, quels sont les enjeux et les problématiques pour l'école Michel Servet ?

Le choix de la semaine à quatre jours a été fait par les conseils d'école. Il doit maintenant être voté en conseil municipal. Enfin, l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, doit faire part de sa décision sur l'organisation scolaire qui sera mise en place à la rentrée de septembre 2018 à Lyon.

Sans attendre la décision finale, le conseil d'école a mené une réflexion sur les conséquences de la nouvelle organisation en matière de problématiques et d'attentes pour ensuite faire des propositions. Le tableau de synthèse en annexe III reprend les principaux éléments.

Prénom, nom **du secrétaire de séance**

Prénom, nom **du directeur d'école**
Pascal Barbier

Date : 13/03/18

Date : 13/03/18

Signature :

Signature :

